

Le vingt sept juillet mil Sept Cent Soixante treize après
la publication des bans de futur mariage entre Jacques
Vadecard tonctua fils mineur de Henry Vadecard et de
marguerite Briaud les père et mère de cette Garçonne d'une
part et Marie Catherine Briaud fille majeure de feu
Antoine Briaud et de défunte Catherine Briaud la
dite originaire du Montcaulieu au diocèse de
Catholics fait de cette Garçonne d'autre part, après les fiances
Cousin Briaud venue Le consentement mutuel de mariage de
parties et leur ai donné la benediction nuptiale
avec les Ceremonies de l'Eglise par le presence de Henry
Vadecard père de Lepoux et de Jean Vadecard
son père du Cote de Lepoux et du Cote de Lepoux
d'Antoine Briaud son père, de Nicolas Briaud du
Montcaulieu et de Pierre Briaud Des Beauxmonts
les oncles qui ont signé avec nous, approuvé deux
mots parir - nels et l'equi fait la publication des
dits bans a été faite. Le Cote des diables et de
Vadecard Briaud moi sans aucune opposition ou
prouvé ce notor. même Garçonne
Jacques Vadecard et C. Cousin
Henry Vadecard Jean Briaud
Nicolas Cousin
Pierre Cousin
Cousin
Briaud
Le Cote de Lepoux
Le Cote de Briaud
Le Cote de Briaud